



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 18 mars 2025 — N° 189

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 10 heures.

Moment de recueillement

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, dépose :

Le diagramme de l'Assemblée, en date du 18 mars 2025.
(Dépôt n° 2333-20250318)

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme Laforest, ministre des Affaires municipales, propose que le projet de loi n° 79, Loi édictant la Loi sur les contrats des organismes municipaux et modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif des organismes municipaux, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 79 est adopté.

À 10 h 34, à la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 13 h 40.

Les travaux reprennent à 13 h 40.

18 mars 2025

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Martel (Nicolet-Bécancour) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Isabelle Bergeron.

Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) fait une déclaration afin de souligner la fête de la Saint-Patrick et le travail de la Société Saint-Patrick de Montréal.

Mme Déry (Repentigny) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de l'organisme Inter-femmes.

M. Marissal (Rosemont) fait une déclaration afin de souligner la tenue de l'Opération Bas Dépareillés du Regroupement pour la Trisomie 21.

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de Popote et Multi-Services.

Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) fait une déclaration afin de souligner la fête nationale de la Grèce.

18 mars 2025

Mme Biron (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Club de ski de fond Sentiers des Grandes Prairies.

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de souligner l'importance de soutenir le milieu culturel des Îles-de-la-Madeleine.

Mme Roy (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 65^e anniversaire de L'Ordre des Filles d'Isabelle de Varennes.

Mme Lecours (Les Plaines) fait une déclaration afin de souligner la Semaine québécoise des popotes roulantes.

M. Julien (Charlesbourg) fait une déclaration afin de souligner le 90^e anniversaire du Cercle de fermières Charlesbourg.

Mme D'Amours (Mirabel) fait une déclaration afin de souligner la tenue de l'exposition *Camille Laurin, un legs inestimable*.

À 13 h 55, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

18 mars 2025

Les travaux reprennent à 14 h 08.

Moment de recueillement

Mme la présidente dépose :

Une lettre, en date du 17 mars 2025, que lui a adressée M. François Legault, premier ministre, l'informant de la nomination de M. François Bonnardel, député de Granby, à la fonction de leader adjoint du gouvernement, à compter du 18 mars 2025;

(Dépôt n° 2334-20250318)

Une lettre, en date du 18 mars 2025, que lui a adressée M. Éric Lefebvre, député d'Arthabaska, l'informant de sa démission.

(Dépôt n° 2335-20250318)

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, dépose :

Le plan stratégique 2024-2028 de l'Office de la protection du consommateur.

(Dépôt n° 2336-20250318)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 26 novembre 2024 par Mme Dufour (Mille-Îles) concernant la révision de la cartographie des zones inondables et de mobilité;

(Dépôt n° 2337-20250318)

18 mars 2025

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 27 novembre 2024 par Mme Dufour (Mille-Îles) et le 4 décembre 2024 par M. Lefebvre (Arthabaska) concernant la mise en place d'un nouveau programme HLM;
(Dépôt n° 2338-20250318)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 27 novembre 2024 par M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) concernant le maintien des cliniques de vaccination annuelle à la Résidence Côte-Saint-Paul;
(Dépôt n° 2339-20250318)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 29 novembre 2024 par M. Zanetti (Jean-Lesage) concernant le maintien de l'accès au lac Saint-Joseph pour la population en faisant l'acquisition du site et en confiant la gestion à la SÉPAQ;
(Dépôt n° 2340-20250318)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 4 décembre 2024 par M. Fortin (Pontiac) concernant l'accès à une couverture publique des soins de santé pour toutes les femmes enceintes vivant au Québec;
(Dépôt n° 2341-20250318)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 4 décembre 2024 par Mme Zaga Mendez (Verdun) concernant une demande visant à décréter un moratoire sur l'émission des certificats d'autorisation pour des projets dans des milieux humides;
(Dépôt n° 2342-20250318)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 5 décembre 2024 par M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) concernant le renforcement de la présence des services sociaux au Conseil d'administration de Santé Québec;
(Dépôt n° 2343-20250318)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 5 décembre 2024 par Mme Tardif (Laviolette–Saint-Maurice) concernant une demande visant à mettre en place un comité de relance et de développement pour la Scierie de Rivière-aux-Rats;
(Dépôt n° 2344-20250318)

18 mars 2025

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 5 décembre 2024 par M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) concernant l'accès aux services en francisation pour les nouveaux arrivants au Québec;

(Dépôt n° 2345-20250318)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 6 décembre 2024 par M. Sainte-Croix (Gaspé) concernant l'ajout d'un poste de néphrologue pour le territoire de la Gaspésie;

(Dépôt n° 2346-20250318)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 30 janvier 2025 par Mme Blais (Abitibi-Ouest) concernant la réévaluation des mesures en sécurité routière concernant le transport scolaire pour les piétons et les écoliers en autobus;

(Dépôt n° 2347-20250318)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 30 janvier 2025 par Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) concernant la rémunération des stagiaires à la maîtrise infirmière praticienne spécialisée;

(Dépôt n° 2348-20250318)

La réponse à la question écrite n° 224 concernant le plan d'action 2019-2024 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 4 février 2025 par M. Zanetti (Jean-Lesage);

(Dépôt n° 2349-20250318)

La réponse à la question écrite n° 228 concernant le financement du projet de laboratoire vivant d'économie circulaire appliqué aux systèmes, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 4 février 2025 par M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine);

(Dépôt n° 2350-20250318)

La réponse à la question écrite n° 231 concernant la fin de l'admissibilité des travailleurs étrangers temporaires aux mesures actives d'emploi, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 5 février 2025 par M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne);

(Dépôt n° 2351-20250318)

La réponse à la question écrite n° 236 concernant le soutien aux investissements pour le bien-être animal et aux initiatives structurantes, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 6 février 2025 par M. Bérubé (Matane-Matapédia);

(Dépôt n° 2352-20250318)

18 mars 2025

La réponse à la question écrite n° 237 concernant le plan d'action que le gouvernement compte mettre en place pour que les éleveurs de porcs puissent demeurer compétitifs, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 6 février 2025 par M. Bérubé (Matane-Matapédia);

(Dépôt n° 2353-20250318)

La réponse à la question écrite n° 238 concernant le projet de loi n° 86, Loi visant à assurer la pérennité du territoire agricole et sa vitalité, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 6 février 2025 par M. Bérubé (Matane-Matapédia);

(Dépôt n° 2354-20250318)

La réponse à la question écrite n° 244 concernant les critères d'évaluation ou d'identification utilisés pour déterminer qu'une personne est sortie de l'itinérance, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 13 février 2025 par Mme Prass (D'Arcy-McGee);

(Dépôt n° 2355-20250318)

La réponse à la question écrite n° 245 concernant le comité interministériel sur l'acceptabilité sociale dans le secteur minier, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 13 février 2025 par M. Kelley (Jacques-Cartier).

(Dépôt n° 2356-20250318)

Mme la présidente dépose :

La copie d'une lettre, en date du 12 mars 2025, qu'elle a adressée à M. Alain Fortin, vérificateur général adjoint, l'informant de sa désignation à titre de Vérificateur général par intérim, à compter du 16 mars 2025;

(Dépôt n° 2357-20250318)

Copie du préavis de la motion proposée par M. Fontecilla (Laurier-Dorion) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 19 mars 2025, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 2358-20250318)

18 mars 2025

Dépôts de rapports de commissions

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 12, 18, 19, 20 et 27 février 2025, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 86, Loi visant à assurer la pérennité du territoire agricole et sa vitalité. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 2359-20250318)

Dépôts de pétitions

M. Zanetti (Jean-Lesage) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 218 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la pérennité du programme de Musique-études symphonique de l'école secondaire La Camaradière.

(Dépôt n° 2360-20250318)

Mme Labrie (Sherbrooke) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 030 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une opposition aux coupes budgétaires en santé et en services sociaux.

(Dépôt n° 2361-20250318)

Mme Prass (D'Arcy-McGee) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 372 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'accessibilité des milieux de vie substituts pour les personnes autistes ou ayant une déficience intellectuelle (versions française et anglaise).

(Dépôt n° 2362-20250318)

18 mars 2025

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, elle dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 838 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'accessibilité des milieux de vie substituts pour les personnes autistes ou ayant une déficience intellectuelle.

(Dépôt n° 2363-20250318)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec Mme Setlakwe (Mont-Royal-Outremont), Mme Labrie (Sherbrooke) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant le projet de loi n° 93, Loi concernant notamment le transfert de propriété d'un immeuble de la Ville de Blainville; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Lachance (Bellechasse), conjointement avec Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), présente une motion concernant des gestes d'intimidation posés par des membres d'associations syndicales; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), conjointement avec Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Paradis (Jean-Talon) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant Northvolt; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

18 mars 2025

Mme Labrie (Sherbrooke), conjointement avec Mme Dufour (Mille-Îles), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant le projet d'agrandissement du site d'enfouissement de déchets dangereux de Stablex à Blainville; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Chassin (Saint-Jérôme), conjointement avec Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle la volonté du ministre de la Santé à l'effet que Santé Québec demeure une petite équipe agile et que le ministère de la Santé et des Services sociaux se concentre sur les orientations, réduisant ainsi ses besoins de main-d'œuvre et de postes à combler.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose que la motion suivante soit mise aux voix sans lecture :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission de l'aménagement du territoire, dans le cadre de l'étude du projet de loi n°93, Loi concernant notamment le transfert de propriété d'un immeuble de la Ville de Blainville, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques le mardi 18 mars 2025, de 9 h 45 à 12 h 25 et après les avis touchant les travaux des commissions vers 15 h 15 à 19 h 20, le mercredi 19 mars 2025 après les avis touchant les travaux des commissions vers 11 h 15 à 12 h 50 et de 15 heures à 18 h 15 et le jeudi 20 mars 2025, après les avis touchant les travaux des commission vers 11 h 15 à 12 h 50;

18 mars 2025

QU'à cette fin, la Commission entend les personnes et organismes suivants :

Stablex
M. Jérôme Dupras, Habitat nature
Ville de Blainville
Conseil des entreprises en technologies
environnementales du Québec
Front commun québécois pour une gestion écologique des
déchets
Communauté Métropolitaine de Montréal
Conseil Patronal de l'Environnement du Québec
Veolia Canada
Société pour la nature et les parcs Division Québec
Union des municipalités du Québec
Fédération québécoise des municipalités
Centre québécois du droit de l'environnement
Union des producteurs agricoles Outaouais-Laurentides
Englobe
Conseil des bassins versants des Mille-Îles
M. Jonathan Cole, Université Concordia

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle, et 1 minute 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 13 minutes 8 secondes pour l'opposition officielle, et 4 minutes 23 secondes pour le deuxième groupe d'opposition;

QU'une suspension de 5 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque personne et organisme;

QUE la ministre des Ressources naturelles et des Forêts soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

18 mars 2025

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose que la motion suivante soit mise aux voix sans lecture :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission de l'économie et du travail, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 89, Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques le mardi 18 mars 2025, de 9 h 45 à 12 h 25 et après les avis touchant les travaux des commissions vers 15 h 15 à 19 h 20, le mercredi 19 mars 2025 après les avis touchant les travaux des commissions vers 11 h 15 à 12 h 50 et de 15 heures à 18 h 15 et le jeudi 20 mars 2025, après les avis touchant les travaux des commission vers 11 h 15 à 12 h 50 et de 14 heures à 16 h 25;

QU'à cette fin, la Commission entende les personnes et organismes suivants :

Conseil du patronat du Québec
Fédération des chambres de commerce du Québec
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
Union des municipalités du Québec
Manufacturiers et exportateurs du Québec
Confédération des syndicats nationaux
Centrale des syndicats démocratiques
Centrale des syndicats du Québec
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
Association du transport urbain du Québec
Association des entrepreneurs en construction du Québec
M. Michel Coutu, professeur associé et émérite, École de relations industrielles, Université de Montréal et
Mme Julie Bourgault, professeure titulaire et directrice, Département de droit, Université du Québec en Outaouais, conjointement
Me Dalia Gesualdi-Fecteau, professeure titulaire, Faculté des arts et des sciences, École de relations industrielles, Université de Montréal et Mme Mélanie Larocque, professeure titulaire, Faculté des arts et des sciences, École de relations industrielles de l'Université de Montréal, conjointement

18 mars 2025

M. Gregor Murray, professeur titulaire, Faculté des arts et des sciences, École de relations industrielles, Université de Montréal

Ordre des conseillers en ressources humaines agréés
Fédération québécoise des municipalités

M. Finn Makela, professeur titulaire, Faculté de droit, Université de Sherbrooke

Mme Maxine Visotzky-Charlebois, professeure en droit du travail, Faculté de science politique et de droit, Université du Québec à Montréal
Fédération autonome de l'enseignement

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle, et 1 minute 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 13 minutes 8 secondes pour l'opposition officielle, et 4 minutes 23 secondes pour le deuxième groupe d'opposition;

QU'une suspension de 5 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque personne et organisme;

QUE le ministre du Travail, soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

18 mars 2025

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose que la motion suivante soit mise aux voix sans lecture :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission des institutions, dans le cadre de l'étude du projet de loi n°91, Loi instaurant le Tribunal unifié de la famille au sein de la Cour du Québec, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques le jeudi 20 mars 2025, après les avis touchant les travaux des commissions vers 11 h 15 à 13 h 05 et de 14 heures à 16 h 25, le mardi 25 mars 2025, de 9 h 45 à 12 h 10 et le mercredi 26 mars 2025, après les avis touchant les travaux des commission vers 11 h 15 à 12 h 50 et de 15 heures à 18 h 15;

QU'à cette fin, la Commission entende les personnes et organismes suivants :

Association professionnelle des notaires du Québec
Association des avocats et avocates en droit familial
Barreau du Québec
Mme Régine Laurent
Chambre des notaires du Québec
Réseau des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels
Mme Andréanne Malacket, professeure agrégée, Faculté de droit, Université de Sherbrooke
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale
Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale
M. Alain Roy, professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal
Association des médiateurs familiaux du Québec
Association du barreau canadien – Division du Québec
Mme Valérie Constanzo, professeure département des sciences juridiques, Université du Québec à Montréal
Mme Suzanne Zaccour, chercheuse en violences sexuelles, inégalités et droit de la famille

18 mars 2025

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 36 secondes pour l'opposition officielle, 1 minute 12 secondes au deuxième groupe d'opposition, et 1 minute 12 secondes pour la députée indépendante;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle, 3 minutes 30 secondes pour le deuxième groupe d'opposition, et 3 minutes 30 secondes pour la députée indépendante;

QU'une suspension de 5 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque personne et organisme;

QUE le ministre de la Justice, soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 81, Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement.

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 84, Loi sur l'intégration nationale;

18 mars 2025

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 93, Loi concernant notamment le transfert de propriété d'un immeuble de la Ville de Blainville;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 89, Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out.

Mme Soucy, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme la présidente entend les arguments de part et d'autre sur la question de droit ou de privilège soulevée par M. Derraji, leader parlementaire de l'opposition officielle, le 25 février 2025.

Mme la présidente prend la question en délibéré.

Mme la présidente informe l'Assemblée que, le mercredi 19 mars 2025, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Fontecilla (Laurier-Dorion).

18 mars 2025

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que la hausse du coût des loyers représente un fardeau financier majeur pour de nombreux locataires québécois;

QU'elle prenne acte des hausses de loyer qui dépassent largement les recommandations du Tribunal administratif du logement et qui aggravent la précarité de nombreux ménages;

QU'enfin elle demande au gouvernement du Québec d'intervenir immédiatement afin de plafonner la hausse des loyers au taux d'inflation pour l'année en cours.

AFFAIRES DU JOUR

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 19 mars 2025, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 16 h 23, Mme la présidente lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 19 mars 2025, à 9 h 40.

18 mars 2025

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le vendredi 28 février 2025, à 10 heures, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Aubé, conseillère à la Direction de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 87 Loi concernant principalement le développement et la mise en valeur de terrains industriels et la gouvernance de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
- n° 90 Loi reconnaissant le hockey sur glace comme sport national du Québec et concernant les référents culturels nationaux

La Présidente

NATHALIE ROY